

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : Renouvellement de la convention passée avec le Tennis-Club d'Hauteville-Lompnes, pour la mise à disposition des courts de tennis pour une nouvelle période de 3 ans

Séance du 27 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept novembre, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le dix-neuf novembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents :

MM. ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy.
Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, BOURDONCLE Annie, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

Membres absents excusés avec pouvoir :

MM. DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), FERRARI Jean (pouvoir à M. ARGENTI Bernard), HARNAL Sébastien (pouvoir à M. GENOD Patrick), LEMOINE Gilbert (pouvoir à Mme MARTINE Christine), PETITNICOLAS Christophe (pouvoir à M. EMIN Philippe), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à Mme ROSIER Nicole).

Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CHATEAU Marie-Luce (pouvoir à Mme FERRO Nicole), PETIT Odile (pouvoir à Mme BERTHET Claire).

Membres absents excusés sans pouvoir :

Mmes CARRARA Carole, JOLY Fabienne.

Membres absents :

MM. ALLANDRIEU Bernard, CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.
Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, CHENET Valérie, HUGON Marlène, PALAZZI-ZANI Nelly, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : M. ALLARD Cyrille.

Soit : 34 présents, 9 pouvoirs.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa délibération du 29 novembre 2016, par laquelle elle acceptait de renouveler la convention à passer avec le Tennis-Club d'Hauteville-Lompnes, pour la mise à disposition des courts de tennis, avec ses équipements, pour une durée de 3 ans.

Cette convention arrivant à son terme le 2 décembre 2019, il convient de la renouveler.

Monsieur le Maire précise que l'article 5 de la convention initiale sera modifié afin de respecter la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, qui a évolué depuis 2016.

Conformément à l'avis favorable de la Commission travaux du 6 novembre 2019, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de renouveler cette convention pour une durée de 3 ans, à partir de la date

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- **ACCEPTE** de renouveler la convention à passer avec le Tennis-Club d'Hauteville-Lompnes, pour la mise à disposition des courts de tennis, pour une durée de 3 ans, à partir de la date conjointe des signatures.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit document.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire,

Philippe EMIN

